



Cabinet du Préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Dijon, le 22 décembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Alors que s'achèvent les manifestations du samedi 22 décembre 2018, pour la 6ème semaine consécutive, le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, dénonce avec la plus grande fermeté les exactions commises par certains manifestants du mouvement des « gilets jaunes ».

Le droit de manifester ne saurait justifier ces débordements inadmissibles, et en particulier les jets de projectiles sur les forces de l'ordre.

Le Préfet remercie et félicite les forces de police et de gendarmerie ainsi que les sapeurs pompiers pour leur très bonne gestion des événements de ce jour.

Le préfet en appelle, à nouveau, à la responsabilité des manifestants.

Manifester ce n'est pas casser ni mettre sa vie ou celle des autres, y compris des forces de l'ordre, en danger.